Image not found or type unknown

Saisie directe chez mon emloyeur pour pension alimentaire

Par **tycia974**, le **05/09/2013** à **11:18**

Bonjour,mon ami payes tout les mois 250 euros de pension aimentaire pour sa fillefixéé par la jaf,et là un huissier (sous demande de son ex) a saisi ce montant directement sur le salaire de mon ami sans nous prévenir...on a justifié chez l'huissier que les pensions ont toujours été payées,et on a demandé d'arretter toute saisie sur son salaire car son ex a menti a l'huissier"on a donné les preuves des paiements des pensions réclamées".
Là l'huissier nous dit que son ex veut nous imposer une saisie sur salaireet refuse tout autre moyen de paiement!!!alors que la pension a toujours été payée tout les mois et dans les temps..
l'huissier a t'il le droit de continuer a nous saisir des sommes déjà verssées sur simple accusation fausses (en ayant en plus les preuves des paiements),et a t'il le droit de nous imposer une saisie sur salaire directement chez l'employeur alors qu'on payes tout les mois?
Tres urgent....on est perdu ...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés